

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE PORTNEUF**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF**  
**LE 13 JANVIER 2020**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présents Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, M. Denis Grégoire, inspecteur municipal et M. Bernard Caouette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 31. Le maire souhaite la bienvenue à tous.

**LÉGISLATION**

01-13-01-20

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.5 — Mauvais état de la route 367 dans le secteur urbain de la municipalité et de laisser le varia ouvert.

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- LÉGISLATION**
  - 2.1** Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2** Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2019
- 3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**
  - 3.1** Préparation du Plan de mesures d'urgence — En cours
  - 3.2** Filmer les séances du conseil — En attente de soumission de SMB Informatique
  - 3.3** Dossier d'annexion d'une partie de Ste-Christine-d'Auvergne
- 4- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
- 5- ADMINISTRATION**
  - 5.1** Présentation des comptes payés et des chèques
  - 5.2** Présentation des comptes à payer
  - 5.3** Formation des comités :
    - 5.3.1** **Comité des finances et du personnel**  
(trésorerie — administration — législation)
    - 5.3.2** **Comité d'urbanisme et environnement**  
(CCU, lois et règlements d'urbanisme, mise en valeur du territoire)
    - 5.3.3** **Comité des travaux publics — Hygiène du milieu :**  
(voirie — aqueduc — égouts — transport)
    - 5.3.4** **Comité des loisirs, sports, famille, culture et vie communautaire**
    - 5.3.5** **Comité de la sécurité publique**  
(sécurité incendie et mesures d'urgence)
  - 5.4** Cyber risques
  - 5.5** MMQ — Évaluation immobilière pour la clientèle municipale
  - 5.6** Madame Marie-Andrée Moisan — Subvention à la construction
  - 5.7** Monsieur Sébastien Sirois-Godin — Subvention à la construction
  - 5.8** Madame Sophie Cantin — Subvention à la construction
  - 5.9** Centre Vacances Lac Simon
  - 5.10** CAPSA — financement 2019 de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant
  - 5.11** Réforme de la fiscalité agricole

- 5.12 *PMT Roy — Génératrice*
- 5.13 *Renouvellement au magazine Touristique Portneuf*
- 6- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
  - 6.1 *Rapport écrit de l'inspecteur en bâtiment, environnement et permis*
  - 6.2 *CAPSA — Nouveau programme de subvention visant à financer des actions répondant au Plan directeur de l'Eau*
  - 6.3 *464-19 — Adoption du projet de règlement*
  - 6.4 *465-19 — Adoption du premier projet de règlement*
  - 6.5 *466-19 — Adoption du projet de règlement*
  - 6.6 *467-19 — Avis de motion et dépôt du projet de règlement*
  - 6.7 *RMU-2019-1 — Avis de motion et dépôt du projet de règlement*
  - 6.8 *Campagne d'échantillonnage visant à analyser la qualité de l'eau potable des résidences non desservies par la municipalité*
- 7- **VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 7.1 *Rapport écrit de l'inspecteur aux travaux publics*
  - 7.2 *Demande d'un panneau d'arrêt à l'angle des rues Pettigrew et Piché*
  - 7.3 *Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable (en cours)*
  - 7.4 *Subvention du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques*
  - 7.5 *Mauvais état de la route 367 dans le secteur urbain de la municipalité*
  - 7.6 *Achat d'une génératrice*
  - 7.7 *Discussion sur l'eau potable au garage municipal*
- 8- **LOISIRS — SPORTS - CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE**
  - 8.1 *Rapport de l'agente du développement communautaire*
  - 8.2 *MRC de Portneuf — Adhésion membre tourisme Portneuf*
  - 8.3 *Activité de concertation territoriale sur les politiques familiales municipales et démarches MADA portneuvoises*
  - 8.4 *Patinoire*
  - 8.5 *Réseau Biblio*
  - 8.6 *Pancarte sans fumée*
- 9- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 9.1 *FQM — Règlement sur les chiens dangereux entrera en vigueur le 3 mars 2020*
  - 9.2 *Hydro météo — Plan de mesure d'urgence*
- 10- **RAPPORTS DES COMITÉS**
- 11- **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
- 12- **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**
  - 12.1 *OMHGP — Transmission de documents*
  - 12.2 *M. Vincent Caron, député de Portneuf — Investissement de 430 000 \$ pour les artistes, écrivains et organismes artistiques dans les MRC de la Capitale-Nationale*
  - 12.3 *FQM — Formation*
  - 12.4 *Réseau québécois Villes et Villages en santé et Carrefour action municipale et famille — Annonce de la fusion*
  - 12.5 *Association des riverains du côté sud du lac — Suite de l'appel à tous*
  - 12.6 *Secrétariat à la condition féminine — Appel de projets 2020-2021*
  - 12.7 *MRC de Portneuf — Curling des élus municipaux*
  - 12.8 *SHEP — Invitation à une conférence, le 19 janvier 2020*
  - 12.9 *Nation huronne-wendat — Protocole sur la consultation et l'accommodement de la Nation huronne-wendat entre la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Canada*
  - 12.10 *FQM — Forum des communautés forestières*
  - 12.11 *UPA — Demande d'appui*
  - 12.12 *Mme Sabrina Doyon — Tests d'eau prises sur le lac Bleu en 2019*
  - 12.13 *Réseau femmes et politique municipale — Invitation à un colloque*
  - 12.14 *École Louis-Jobin — Demande de financement*
  - 12.15 *Ste-Christine-d'Auvergne — Invitation au lancement de la programmation du 125<sup>e</sup> anniversaire*
- 13- **VARIA**
- 14- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

02-13-01-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 décembre 2019.

**SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**

### **PRÉPARATION DU PLAN DE MESURES D'URGENCE — EN COURS**

Le dossier est toujours en cours.

### **FILMER LES SÉANCES DU CONSEIL — EN ATTENTE DE SOUMISSION DE SMB INFORMATIQUE**

Les demandes de soumission seront relancées auprès des entreprises SMB Informatique et CJSR.

### **DOSSIER D'ANNEXION D'UNE PARTIE DE STE-CHRISTINE-D'Auvergne**

Le processus d'annexion d'une partie du territoire de Ste-Christine-d'Auvergne sera repris au cours du mois de février 2020 et un échéancier sera transmis.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

- a) Mme Annie Raymond questionne M. Caouette qui n'a pas à répondre.
- b) Mme Annie Raymond trouve que le déneigement des trottoirs laisse à désirer. La situation est périlleuse selon elle. Sa fille doit marcher dans la rue le matin et elle arrive en retard à l'école. Depuis l'an passé, il y a un laisser-aller total.
- c) Demande officielle aux élus : Faire une demande de subvention de 200 000 \$ pour le 460, rue Principale, terrain voisin de Mme Annie Raymond, au Programme d'Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels. La date d'échéance est le 15 février 2020 et M. Raphaël Dubé est le chargé de projet.
- d) Dossier Walsh : Nous sommes en attente du rapport de caractérisation de l'infrastructure.
- e) Rapport d'arpentage : Le rapport sera déposé au prochain caucus et la prochaine séance.

### **ADMINISTRATION**

#### **PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS ET DES CHÈQUES**

Les comptes payés au montant de 155 495.53 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

03-13-01-20

#### **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 93 001.10 \$ annexés au présent procès-verbal.

#### **FORMATION DES COMITÉS**

Le suivi se fera en caucus.

#### **CYBER RISQUES**

Il y a une prime de 500 \$ à payer. Le dossier est à suivre.

Un prix sera demandé à PG System pour la prise de back-up.

#### **MMQ — ÉVALUATION IMMOBILIÈRE POUR L'ASSURANCE DE DOMMAGE AUX IMMEUBLES MUNICIPAUX**

Le suivi se fera en caucus.

04-13-01-20

#### **MADAME MARIE-ANDRÉE MOISAN — SUBVENTION À LA CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Andrée Moisan a obtenu un permis de construction (# 2019-005) pour la rénovation de la résidence sise au 564, rue Principale, située dans la zone M-4 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'elle demande la subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règlement # 430-16);

CONSIDÉRANT QUE la demande est admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'accepter la demande, conditionnellement à ce que l'évaluation par la MRC de Portneuf soit de plus de 10 000 \$.

05-13-01-20

**MONSIEUR SÉBASTIEN SIROIS-GODIN – SUBVENTION À LA CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Sirois-Godin a obtenu un permis de construction (# 2018-043) pour la rénovation de la résidence sise au 249, rue Martel, située dans la zone Rb-8 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il demande la subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règlement # 430-16);

CONSIDÉRANT QUE la demande est admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'accepter la demande, conditionnellement à ce que l'évaluation par la MRC de Portneuf soit de plus de 10 000 \$.

06-13-01-20

**MADAME SOPHIE CANTIN – SUBVENTION À LA CONSTRUCTION**

Pour discuter de ce point, Mme Sophie Cantin et Mme Lise Trudel, sa mère, quittent leurs sièges et s'assoient dans la salle.

CONSIDÉRANT QUE Mme Sophie Cantin a obtenu un permis de construction (# 2018-027) pour la rénovation de la résidence sise au 505, rue Principale, située dans la zone M-5 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'elle demande la subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règlement # 430-16);

CONSIDÉRANT QUE la demande est admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'accepter la demande, conditionnellement à ce que l'évaluation par la MRC de Portneuf soit de plus de 10 000 \$.

Mesdames Sophie Cantin et Lise Trudel reprennent leurs sièges.

07-13-01-20

**CENTRE VACANCES LAC SIMON**

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Centre Vacances lac Simon demandent à rencontrer le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE Mesdames Marie-Ève Moisan et Nathalie Suzor siègent sur le comité du Centre Vacances en tant que représentantes de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de demander à Mme Nathalie Suzor de déterminer une date de rencontre entre les représentants du Centre Vacances et le conseil municipal.

08-13-01-20

**CAPSA – FINANCEMENT DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de poursuivre l'entente de financement avec la CAPSA pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement de payer la somme de 1 750 \$ afin de poursuivre l'entente de financement des activités pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

09-13-01-20

## **RÉFORME DE LA FISCALITÉ AGRICOLE**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'assemblée Nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi numéro 48, loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement que la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf :

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi numéro 48 dans sa forme actuelle;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- **DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, aux députés M. Joël Godin et M. Vincent Caron, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

## **PMT ROY – GÉNÉRATRICE**

Ce point a déjà été réglé.

10-13-01-20

## **RENOUVELLEMENT AU MAGAZINE TOURISTIQUE PORTNEUF**

CONSIDÉRANT l'invitation de la MRC de Portneuf à adhérer au magazine touristique Portneuf;

CONSIDÉRANT les bénéfices que peut apporter le tourisme pour notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- **D'ADHÉRER** au magazine touristique Portneuf;
- **D'AUTORISER** le paiement de 375 \$ plus taxes pour annoncer les chalets locatifs et la plage du lac Simon;
- **D'AUTORISER** le paiement de plus ou moins 125 \$ pour annoncer les pistes de ski de fond.

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS**

Le rapport écrit d'Alexandre Jobin, inspecteur en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

## **CAPSA – NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTION VISANT À FINANCER DES ACTIONS RÉPONDANT AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU**

Ce projet est pour les associations de lac, il sera transmis aux associations concernées.

### **464-19 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Mme Lise Trudel à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, le projet de règlement # 464-19 modifiant le plan d'urbanisme # 396-12 concernant l'agrandissement de l'affectation résidentielle de villégiature.

### **465-19 – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. Simon Moisan à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, le projet de règlement # 465-19 modifiant le règlement de zonage # 400-12 afin de créer la zone résidentielle de villégiature RV-13.

### **466-19 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Mme Sophie Cantin à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, le projet de règlement # 466-19 modifiant le règlement de lotissement # 399-12 afin d'ajouter des dispositions particulières à la zone RV-13.

### **467-19 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Mme Marie-Ève Moisan à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, le projet de règlement # 467-19 modifiant le plan d'urbanisme # 397-12, le règlement de lotissement # 398-12 ainsi que le règlement de zonage # 400-12 afin d'assurer la concordance avec le règlement # 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.

### **RMU-2019-1 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. Simon Moisan à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, le projet de règlement RMU-2019-1 modifiant le règlement uniformisé numéro RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie concernant les pénalités relatives aux dispositions sur les nuisances, la paix et le bon ordre.

## **CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE VISANT À ANALYSER LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DES RÉSIDENCES NON DESSERVIES PAR LA MUNICIPALITÉ**

Il est convenu de ne pas donner suite à la campagne. Un rappel pour les citoyens sera placé dans le Bulletin municipal.

## **VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU**

### **RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR AUX TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport écrit de M. Denis Grégoire, inspecteur des travaux publics, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal. Une discussion a lieu sur le remplacement d'un des deux camions de fonction de la voirie.

### **DEMANDE D'UN PANNEAU D'ARRÊT À L'ANGLE DES RUES PETTIGREW ET PICHE**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

### **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE (EN COURS)**

Ce point est en cours de réalisation.

## **SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

L'information a été transmise.

11-13-01-20

### **MAUVAIS ÉTAT DE LA ROUTE 367 DANS LE SECTEUR URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la route 367 est en très mauvais état dans le secteur urbain de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement de demander au ministère du Transport d'inclure la route 367 à la hauteur de St-Léonard-de-Portneuf dans sa programmation.

12-13-01-20

### **ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE**

CONSIDÉRANT la soumission de Procédé CSR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'acheter une génératrice de plus ou moins 6 700 \$.

### **DISCUSSION SUR L'EAU POTABLE AU GARAGE MUNICIPAL**

La valve est dans le sous-sol de M. Verreault, comme il a vendu sa maison, que faisons-nous? Le coût d'une valve serait de 15 000 \$. M. Bernard Caouette verra à se renseigner sur la servitude.

13-13-01-20

### **REMPLACEMENT DU SOFT-START PSTX60 DE LA POMPE # 2 ET DU MOTEUR ET DE LA POMPE DU PUIITS # 1**

CONSIDÉRANT QUE le soft-start PSXT60 de la pompe # 2 est à remplacer;

CONSIDÉRANT QUE le moteur et la pompe du puits # 1 sont aussi à remplacer;

CONSIDÉRANT la soumission de CSR Procédé au coût de 3 459 \$ plus taxes, pour le soft-start;

CONSIDÉRANT la soumission de CSR Procédé au coût de 7 517.40 \$ pour le moteur et la pompe du puits # 1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- DE PROCÉDER à l'achat du Soft-start au coût de 3 459 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise CSR Procédé;
- DE PROCÉDER à l'achat du moteur et de la pompe du puits # 1 au coût de 7 517.40 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise CSR Procédé.

## **LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**

### **RAPPORT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Le rapport écrit de Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

### **MRC DE PORTNEUF – ADHÉSION MEMBRE TOURISME PORTNEUF**

Ce point a déjà été réglé précédemment.

### **ACTIVITÉ DE CONCERTATION TERRITORIALE SUR LES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES ET DÉMARCHES MADA PORTNEUVOISES**

Le plan de travail a été présenté au membre du conseil.

14-13-01-20

### **PATINOIRE**

CONSIDÉRANT QUE M. Guillaume Sirois ne désire plus faire le travail;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Denis Grégoire à prendre la relève;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- DE NÉGOCIER la résiliation du contrat de M. Sirois;
- D'AUTORISER M. Grégoire à continuer de s'occuper de la patinoire.

### **RÉSEAU BIBLIO**

Il est demandé à Mme Laurie Beaupré de planifier une rencontre en février avec le réseau Biblio et Mme Lise Trudel.

### **PANCARTE SANS FUMÉE**

Le maire, M. Denis Langlois, demandera au comité de la sécurité publique de la MRC de Portneuf, d'obtenir une subvention pour la municipalité de St-Léonard afin de mettre notre affichage à jour.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **FQM – RÈGLEMENT SUR LES CHIENS DANGEREUX QUI ENTRERA EN VIGUEUR LE 3 MARS 2020**

De l'information a été transmise aux membres du conseil.

#### **HYDRO MÉTÉO – PLAN DE MESURE D'URGENCE**

Il a été décidé de ne pas accéder à cette demande.

### **RAPPORTS DES COMITÉS**

#### **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

OMHGP – Transmission de documents

M. Vincent Caron, député de Portneuf – Investissement de 430 000 \$ pour les artistes, écrivains et organismes artistiques dans les MRC de la Capitale-Nationale

FQM – Formation

Réseau québécois Villes et Villages en santé et Carrefour action municipale et famille – Annonce de la fusion

Association des riverains du côté sud du lac – Suite de l'appel à tous

Secrétariat à la condition féminine – Appel de projets 2020-2021

MRC de Portneuf – Curling des élus municipaux

SHEP – Invitation à une conférence, le 19 janvier 2020

Nation huronne-wendat – Protocole sur la consultation et l'accommodement de la Nation huronne-wendat entre la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Canada

FQM – Forum des communautés forestières

UPA – Demande d'appui

Mme Sabrina Doyon – Tests d'eau prises sur le lac Bleu en 2019



Réseau femmes et politique municipale — Invitation à un colloque

École Louis-Jobin — Demande de financement

Ste-Christine-d’Auvergne — Invitation au lancement de la programmation du 125<sup>e</sup> anniversaire

**VARIA**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets étant épuisés, le Maire procède à la levée de l’assemblée à 21 h 08.

Monsieur Denis Langlois  
Maire

Monsieur Bernard Caouette  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.